

Extrait du Paroisse de St Ouen l'Aumone (95)

http://www.catholique-saintouenlaumone.fr/spip.php?article191

Mon Seigneur est mon Dieu !

- Une Eglise qui célèbre -

Date de mise en ligne : dimanche 11 avril 2021

Copyright © Paroisse de St Ouen l'Aumone (95) - Tous droits réservés

« Mon Seigneur et mon Dieu ! » (Jean 20, 19-31)

La présence de Jésus se reconnaît à la paix qui envahit les coeurs et chasse la peur. Cette paix est comme son mot de passe : il le répète trois fois en arrivant au lieu où les disciples sont claquemurés. Sa puissance de vie est telle que la seule ombre du corps de son envoyé rayonnant de la joie pascale est capable de guérir malades et pécheurs. La puissance de guérison qui émane de Pierre est inséparable de la puissance de communion des frères dans la foi (Actes 4, 32-35). Croire dans le Christ ressuscité nous réconcilie avec nous-mêmes et avec les autres. Son Esprit donné sur la croix avec sa vie apporte le pardon. Il a vaincu la peur, le péché et la mort.

Cet évangile est lu chaque année, car c'est une des proclamations essentielles pour la foi. Dans ce récit sont réunis les éléments fondamentaux du mystère chrétien : l'irruption de Jésus ressuscité dans la communauté, le don de l'Esprit comme nouvelle création, l'assemblée comme imprégnation du temps de l'Eglise. En présentant l'épisode de l'apôtre Thomas, le récit décrit clairement les difficultés de la foi et la béatitude des croyants : « Heureux ceux qui croient sans avoir vu ».

Thomas a pu exprimer son doute dans le groupe des apôtres. Euxmêmes fragiles dans la foi, ils n'ont pas crié au scandale ; ils n'ont pas poussé Thomas dehors.

Pour avancer dans la foi, nous avons besoin d'une communauté, d'un groupe de dialogue où chacun puisse partager ses certitudes et ses doutes.

Comme Thomas saisi par le Christ est devenu croyant, chaque chrétien, répondant à l'initiative divine, est invité à professer personnellement sa foi et surtout à en vivre. Cette foi vécue est donnée en exemple dans le livre des Actes des Apôtres (Actes 4, 32-35) : unis dans la même foi au Christ grâce au témoignage des Apôtres, les croyants des premières communautés partageaient leurs biens, ne laissant ainsi personne sans ressources.

Père Sylvain Apenouvor



Feuille paroissiale La semaine de notre communauté N°23 du 11 avril 2021

Copyright © Paroisse de St Ouen l'Aumone (95)